

# Des microbilles de plastique sur la côte du Goëlo

Des échouages de petits granulés de plastique sont à nouveau constatés en baie de Saint-Brieuc, cette fois-ci sur des plages de la côte du Goëlo. La pollution pourrait continuer plusieurs semaines.

Elles sont de retour sur les plages de la baie de Saint-Brieuc. Et ce n'est pas franchement une bonne nouvelle. Après une première pollution constatée sur des sites de la Réserve naturelle à Hillion à la mi-février, des microbilles en plastique se sont échouées en nombre hier, cette fois-ci sur la côte du Goëlo.

Sur la plage des Godelins ou celle de l'Avant-Port à Binic-Etables-sur-Mer, par exemple, plusieurs « larmes de sirène », d'environ 5 mm de diamètre, se mêlaient au sable et à la laisse de mer à marée basse. Leur échouage sur la côte ouest de la baie peut s'expliquer par les conditions météorologiques de ces derniers jours, avec fort vent de nord-est.

« Ce sont des éléments tellement légers qu'on va en retrouver n'importe où, ils vont circuler pendant des mois et des mois », déplore Alain Ponsero, conservateur de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc. La semaine dernière, de nouveaux échouages ont d'ailleurs été constatés dans la réserve, notamment sur la plage de Bon-Abri.

## « Une catastrophe écologique »

Ces granulés de plastiques industriels (GPI) servent de matière première pour la production des objets en plastique de notre quotidien. Transportés dans des conteneurs par bateau, ils s'échouent sur les côtes après des pertes de marchandise en pleine mer.

Très difficile à ramasser une fois sur



Les microbilles en plastique, au premier plan sur cette photo, se sont échouées par centaines sur la plage des Godelins, à Binic-Etables-sur-Mer.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

le sable, du fait de leur petite taille (quelques millimètres), ils peuvent être ingérés par des animaux. Ils se dégradent le plus souvent en microplastiques qui polluent durablement le milieu.

Ces échouages sont récurrents, et varient selon les courants. Depuis le début cette année, cette pollution

touchait essentiellement les plages de l'Atlantique (en Finistère, Vendée, Loire-Atlantique notamment). Ce sont donc désormais les côtes de la Manche qui sont concernées.

En janvier 2023, des associations environnementales (France Nature Environnement, Bretagne Vivante, Eau & Rivières de Bretagne) ont porté

plainte contre X, dénonçant une « catastrophe écologique ». Des associations qui demandent également « une meilleure traçabilité du commerce international du plastique », et une « modification de nos habitudes de consommation ».

Brice DUPONT.